



COMMUNE DE TARNAC

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de François BOURROUX, Maire.

Date de convocation : 05 mars 2026

Présents : C. BAYLE, F. BOURROUX, S. CHAMPSEIX, J.J. HOFFNUNG, M. LEOCADIO, F. VIGNE.

Absents : C. ALVES, P. CHAUVOT, F. ARVIS.

Secrétaire de séance : est nommé(e) secrétaire de séance S. CHAMPSEIX.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h45.

Ordre du jour

Le Maire présente l'ordre du jour suivant :

- Validation du PV du 24 février 2026
- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du Budget du Service Eau et Assainissement.
- Affectation des résultats du Service Eau et Assainissement – Exercice 2026.
- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du Budget Principal.
- Affectation des résultats du Budget Principal – Exercice 2026
- Questions diverses

Le conseil municipal approuve l'ordre du jour présenté ci-dessus.

Séance

1- Validation du procès-verbal du conseil municipal du 24 février 2026 : Le procès-verbal de ladite séance a été adressé par courriel aux membres du conseil municipal ; **après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le conseil municipal approuve ce procès-verbal.**

2. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du Budget du Service Eau et Assainissement.

Délibération 2026-09

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire ;

Vu le compte Financier Unique **2025 du budget Eau et Assainissement** ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celle du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que Monsieur Serge Champseix, 1^{er} adjoint a été désigné pour présider la séance ;

Considérant que Monsieur François BOURROUX, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Serge Champseix, 1^{er} adjoint et qu'il ne prend pas part au vote ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à **5 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget Eau et Assainissement** lequel se résume de la manière suivante :

Libellé	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes de l'exercice	77 035.23 €	38 192.00 €
Dépenses de l'exercice	74 256.25 €	32 752.20 €
Résultat de l'exercice	2 778.98 €	5 439.80 €
Résultat antérieur reporté	+165 443.13 €	+236 681.15 €
Résultat de clôture	168 222.11 €	242 120.95 €

3. Affectation des résultats du Service Eau et Assainissement – Exercice 2026

Délibération 2026-10

Le Conseil Municipal après avoir entendu ce jour le Compte Financier Unique de l'exercice **2025,**

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

POUR MÉMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	165 443.13 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	236 681.15 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT au 31/12/2025

SOLDE d'exécution de l'exercice	5 439.80 €
SOLDE d'exécution cumulé	242 120.95 €

RESTES A REALISER (section investissement) au 31/12/2025

Dépenses d'investissement	27 284.60 €
Recettes d'investissement	0 €
Solde	-27 284.60 €

EXCEDENT DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT au 31/12/2025

Rappel du solde d'exécution cumulé	242 120.95 €
Rappel du solde des restes à réaliser	-27 284.60 €
Besoin de financement	214 836.35 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	2 778.98 €
Report	165 443.13 €
Total à affecter	168 222.11 €

Décide, à **6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement c/1068...	0 €
Affectation complémentaire en "réserves" c/1068	0 €
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2026 (R002).....	168 222.11 €
TOTAL	168 222.11 €

4. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du Budget Principal

Délibération 2026-11

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire ;

Vu le compte Financier Unique **2025 du budget Principal** ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celle du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que Monsieur Serge Champseix, 1^{er} adjoint a été désigné pour présider la séance ;

Considérant que Monsieur François BOURROUX, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Serge Champseix, 1^{er} adjoint et qu'il ne prend pas part au vote ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à **5 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget Principal** lequel se résume de la manière suivante :

Libellé	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes de l'exercice	860 928.63 €	683 643.29 €
Dépenses de l'exercice	631 557.89 €	717 200.02 €
Résultat de l'exercice	229 370 .74 €	-33 556.73 €
Résultat antérieur reporté	904 897.36 €	-197 518.42 €
Résultat de clôture	1 134 268.10 €	-231 075.15 €

5. Affectation des résultats du Budget Principal – Exercice 2026

Délibération 2026-12

Le Conseil Municipal après avoir entendu ce jour le Compte Financier Unique de l'exercice **2025**,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

POUR MÉMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	229 370.74 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	-197 518.42 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT au 31/12/2025

SOLDE d'exécution de l'exercice	-33 556.73 €
SOLDE d'exécution cumulé	-231 075.15 €

RESTES A REALISER (section investissement) au 31/12/2025

Dépenses d'investissement	190 688.60 €
Recettes d'investissement	190 760.31 €
Solde	71.71 €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT au 31/12/2025

Rappel du solde d'exécution cumulé	-231 075.15 €
Rappel du solde des restes à réaliser	71.71 €
Besoin de financement	231 003.44 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	229 370.74 €
Report	904 897.36 €
Total à affecter	1 134 268.10 €

Décide, à **6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement c/1068...	231 003.44 €
Affectation complémentaire en "réserves" c/1068	0 €
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2026 (R002).....	903 264.66 €
TOTAL	1 134 268.10 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Approuvé en séance du conseil municipal du ...21/03/2026

Le Président de séance

Le secrétaire de séance

